

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 811****7 août 2004****SOMMAIRE**

<b>A.Z. Participations S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38882</b>	<b>Financière Tiara S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38922</b>
<b>ACM U.S. Real Estate Investment Fund, Sicav, Luxembourg</b> . . . . .	<b>38920</b>	<b>FKI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38906</b>
<b>Affinity Health Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38887</b>	<b>Generali Luxembourg S.A., Strassen</b> . . . . .	<b>38893</b>
<b>Affinity Health Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38890</b>	<b>GFM (CE) S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38896</b>
<b>Aldinvest S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38924</b>	<b>GUS Finance Luxembourg Limited, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38902</b>
<b>Allufin S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38893</b>	<b>H.R.O. S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38923</b>
<b>Allufin S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38893</b>	<b>Henkel Re S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38910</b>
<b>Bessel Capital, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38884</b>	<b>Henkel Re S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38918</b>
<b>Bessel Capital, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38886</b>	<b>Heralux S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38910</b>
<b>Burberry Luxembourg (No. 1), S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38907</b>	<b>Heralux S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38919</b>
<b>Burberry Luxembourg (No. 4), S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38908</b>	<b>Hevea Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38922</b>
<b>Burberry Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38907</b>	<b>Holding de Développement Immobilier S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38921</b>
<b>CA.P.EQ. HP I S.C.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38915</b>	<b>Holmen Reinsurance S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38908</b>
<b>CA.P.EQ. HP II S.C.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38915</b>	<b>Holmen Reinsurance S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38919</b>
<b>CA.P.EQ. Partners III &amp; Cie S.C.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38910</b>	<b>Immobilière Rue de Namur, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38886</b>
<b>CA.P.EQ. Partners VI &amp; Cie S.C.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38903</b>	<b>Imvo S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38920</b>
<b>Canon Luxembourg S.A., Howald</b> . . . . .	<b>38903</b>	<b>Intereal Estate Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38921</b>
<b>Canon Luxembourg S.A., Howald</b> . . . . .	<b>38903</b>	<b>International Planning Institute Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38926</b>
<b>Cave Holding S.A., Mamer</b> . . . . .	<b>38893</b>	<b>Investex S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38902</b>
<b>Charburn Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38926</b>	<b>Island Immo A.G., Troisvierges</b> . . . . .	<b>38883</b>
<b>Chimpex S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38925</b>	<b>Klaveness Re S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38907</b>
<b>Club des Jeunes Téinten, A.s.b.l., Tuntange</b> . . . . .	<b>38894</b>	<b>L.T.T. Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38926</b>
<b>Corend S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38902</b>	<b>Lithium, S.à r.l., Dalheim</b> . . . . .	<b>38918</b>
<b>D.D.G. S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38921</b>	<b>Lovex International S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38924</b>
<b>Delage Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38922</b>	<b>LRP Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38882</b>
<b>Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38919</b>	<b>Lux Web Ventures Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38923</b>
<b>Dias &amp; Muller S.A., Lintgen</b> . . . . .	<b>38903</b>	<b>M.C.F. Participations S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38927</b>
<b>EPC Management, S.à r.l., Wiltz</b> . . . . .	<b>38911</b>	<b>Malgame S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38883</b>
<b>Euro Techno Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38927</b>	<b>Mansfeld Investment S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38903</b>
<b>Euro Truck Services, S.à r.l., Bettembourg</b> . . . . .	<b>38915</b>	<b>Marnatmaj Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38921</b>
<b>Euro.M.Invest S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38923</b>	<b>Mediaset Investment, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38890</b>
<b>Eurocool S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38928</b>	<b>Migalux, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38902</b>
<b>European Super Yachts Investments S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38904</b>	<b>Naptune Holding S.A., Mamer</b> . . . . .	<b>38886</b>
<b>Falco Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38919</b>	<b>Natal S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38925</b>
		<b>Parinfin S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38923</b>
		<b>Park Street Venture Partners, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>38917</b>

Parricus Parksysteme AG, Wasserbillig . . . . .	38892	S.E.C.B.D. S.A., Troisvierges . . . . .	38883
Parricus Parksysteme AG, Wasserbillig . . . . .	38892	SCEM Reinsurance S.A., Luxembourg . . . . .	38901
Parricus Parksysteme AG, Wasserbillig . . . . .	38892	SCEM Reinsurance S.A., Luxembourg . . . . .	38919
Parricus Parksysteme AG, Wasserbillig . . . . .	38893	Sports Group Development S.A., Luxembourg . . . . .	38926
Pesc Holding S.A., Luxembourg . . . . .	38912	Tenaris S.A.H., Luxembourg . . . . .	38908
Pesc Holding S.A., Luxembourg . . . . .	38914	Tenaris S.A.H., Luxembourg . . . . .	38908
Posten Reinsurance S.A., Luxembourg . . . . .	38894	Tenaris S.A.H., Luxembourg . . . . .	38909
Posten Reinsurance S.A., Luxembourg . . . . .	38918	Tenaris S.A.H., Luxembourg . . . . .	38909
PPE Holding S.A., Luxembourg . . . . .	38924	Ter Beke Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	38918
Pride Real Estate S.A., Luxembourg . . . . .	38910	Tigoni Holding S.A., Strassen . . . . .	38928
Printemps Réassurance S.A., Luxembourg . . . . .	38918	UNM Intermediate Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	38883
Ratanja S.A., Luxembourg . . . . .	38914	Vincedor S.A. . . . .	38920
Rive Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	38927	Wagram Finance S.A., Luxembourg . . . . .	38925
Rive Invest S.A.H., Luxembourg . . . . .	38928		
S.D.R.L.J. Invest Soparfi S.A., Troisvierges . . . . .	38883		

**A.Z. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.416.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 10 juin 2004*

*Première résolution*

L'intégralité du capital étant présente ou représentée, l'Assemblée décide de faire abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et se déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée accepte les démissions de Madame Marie-Claire Huteau et de Monsieur Christian Berbe de leur poste d'administrateur de la société.

*Troisième résolution*

L'Assemblée révoque la société FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS comme commissaire aux comptes.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée donne par votes séparés pleine décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Michael Wittmann, résidant au 27, rue de Trintange, L-5465 Waldbredimus et Monsieur Klaus Krumnau, résidant au 8, rue Principale, L-8383 Koerich comme nouveaux administrateurs, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2005.

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide de nommer comme commissaire aux comptes, avec effet immédiat et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2005: AUDITAS S.A., 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

*Septième résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04124. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(047893.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

**LRP LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 100.217.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 juin 2004.

P. Bettingen.

(048504.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2004.

**MALGAME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 42.552.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart.

(047115.3/207/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2004.

---

**S.E.C.B.D. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9906 Troisvierges, 6, rue de Staedtgen.  
R. C. Luxembourg B 99.423.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 7 juin 2004, réf. DSO-AR00065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Ettelbrück, le 16 juin 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902174.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 juin 2004.

---

**S.D.R.L.J. INVEST SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9906 Troisvierges, 6, rue de Staedtgen.  
R. C. Luxembourg B 99.422.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 7 juin 2004, réf. DSO-AR00064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Ettelbrück, le 15 juin 2004.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902175.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 juin 2004.

---

**ISLAND IMMO A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-9909 Troisvierges, 6, rue Staedtgen.  
R. C. Diekirch B 2.661.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 17 juin 2004, réf. DSO-AR00174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Diekirch, le 17 juin 2004.

Signature.

(902209.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 17 juin 2004.

---

**UNM INTERMEDIATE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 89.989.400,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.  
R.C. Luxembourg B 87.733.

EXTRAIT

En date du 26 novembre 2002, l'associé UNITED BUSINESS MEDIA GROUP LIMITED, une société de droit anglo-saxon, a transféré 125 parts de la Société à CMP HOLDINGS, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, de sorte à ce que CMP HOLDINGS, S.à r.l., est désormais l'associé unique de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047617.3/260/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**BESSEL CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. VITALITY INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Registered office: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 97.365.

In the year two thousand and four, on the sixth day of May.  
Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, (Luxembourg).

There appeared:

Mr Andrea Pignataro, banker, born on June 10, 1970 in Bologna (Italy), residing at Park Lane, London W1K 1LB, United Kingdom,  
here represented by Mr Vivian Walry, attorney-at-law, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on May 6, 2004.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- Mr Andrea Pignataro is the sole shareholder of VITALITY INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on November 10, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of January 6, 2004, number 15 (the Company);

- the Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), divided into one hundred (100) shares of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

Mr Andrea Pignataro, in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to change the name of the Company into BESSEL CAPITAL, S.à r.l., and consequently resolves to amend article 4 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 4.** The Company will have the name BESSEL CAPITAL, S.à r.l.

*Second resolution*

The sole shareholder decides to revoke, with immediate effect, Patrice Gallasin and Bart Zech as managers of the Company and to grant them full and complete discharge for the exercise of their mandate.

*Third resolution*

The sole shareholder decides to amend article 12 of the articles of association of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers composed of A managers and B managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked *ad nutum*.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the General Meeting of shareholders fall within the competence of the single manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the single signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one A manager and one B manager of the Company.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several *ad hoc* agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the unanimous vote of all the members of the board of managers.»

*Fourth resolution*

The sole shareholder decides to appoint, with immediate effect, the following persons as managers of the Company for an unlimited duration:

**A Manager**

Mr Andrea Baroni, consultant, born on April 11, 1968 in Milan (Italy), residing at 39 Elm Park Gardens, London SW10 9GF, United Kingdom.

**B Managers**

Mr Michel Reynders, consultant, born on May 17, 1961 in Hasselt (Belgium), with professional address at L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy; and

Mr Dominique Fontaine, consultant, born on November 19, 1965 in St. Mard (Belgium), residing at 17, rue du Château, Saint-Léger (Belgium).

*Fifth resolution*

The sole shareholder decides to transfer, with immediate effect, the Company's registered office from L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès to L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

There being no further business, the meeting is adjourned.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le six mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Andrea Pignataro, banquier, né le 10 juin 1970 à Bologne (Italie), résidant à Park Lane, Londres W1K 1LB, Royaume-Uni,

représenté par Maître Vivian Walry, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 mai 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Monsieur Andrea Pignataro est l'associé unique de VITALITY INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 6 janvier 2004, numéro 15 (la Société).

- le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

La partie comparante, représentée par le mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Monsieur Andrea Pignataro, en sa qualité d'associé unique de la Société, décide de modifier la dénomination sociale de la Société en BESSEL CAPITAL, S.à r.l., et décide par conséquent de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société aura la dénomination BESSEL CAPITAL, S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de révoquer, avec effet immédiat, Messieurs Patrice Gallasin et Bart Zech en tant que gérants de la Société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exercice de leur mandat.

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 12 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance composé de gérants A et de gérants B. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article 12 aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B de la Société.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à l'unanimité des votes des membres du conseil de gérance.»

*Quatrième résolution*

L'associé unique décide de nommer, avec effet immédiat, les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée:

Gérant A

Monsieur Andrea Baroni, consultant, né le 11 avril 1968 à Milan (Italie), résidant à 39, Elm Park Gardens, Londres SW10 9GF, Royaume-Uni.

Gérants B

Monsieur Michel Reynders, consultant, né le 17 mai 1961 à Hasselt (Belgique), avec adresse professionnelle à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy; et

Monsieur Dominique Fontaine, consultant, né le 19 novembre 1965 à St. Mard (Belgique), résidant à 17, rue du Château, Saint-Léger (Belgique).

*Cinquième résolution*

L'associé unique décide de transférer, avec effet immédiat, le siège social de la Société de L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Walry, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 mai 2004, vol. 427, fol. 65, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 mai 2004.

H. Hellinckx.

(043222.3/242/143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**BESSEL CAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 97.365.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 mai 2004.

H. Hellinckx.

(043223.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2004.

---

**NAPTUNE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 74.591.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale du 19 avril 2004*

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.

Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03767. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(047594.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**IMMOBILIERE RUE DE NAMUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R. C. Luxembourg B 51.139.

EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2004:

IMMOBILIERE RUE DE NAMUR, S.à r.l., déclare que depuis le 20 avril 2004, GBL VERWALTUNG, S.à r.l., (RC B 93.453), dont le siège social est sis 1, rue de Namur à L-2211 Luxembourg, est actionnaire de la totalité des parts de la société.

Pour avis sincère et conforme

L. Mathieu

*Fondé de Pouvoir*

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR03887. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(047701.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**AFFINITY HEALTH HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 97.441.

In the year two thousand and four on the thirteenth of May.

Before Us, Maître Jacques Delvaux.

There appeared:

1. AH HOLDINGS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Company Register under number B 97.552, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 7, 2004;

2. CVC CAPITAL PARTNERS ASIA PACIFIC L.P., having its registered office at PO Box 265, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered within the Registrar of Limited Partnerships under reference CR-11972, here represented by its General Partner CVC CAPITAL PARTNERS ASIA LIMITED, having its registered office at 18, Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 74084, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 12, 2004;

3. ASIA INVESTORS LLC, a limited liability company incorporated under the laws of Delaware, USA, having its registered office in c/o Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware, 19801, U.S.A, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 6, 2004;

4. CAROB INVESTMENTS PTE LTD, a limited company incorporated under the laws of Singapore, having its registered office in c/o 168 Robinson Road, #37-01 Capital Tower, Singapore 068912, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 5, 2004;

5. IRONBRIDGE CAPITAL PTY LIMITED, a limited company incorporated under the laws of Australia, having its registered office in c/o Level 31, Aurora Place, 88 Philip Street, Sydney, NSW 2000, Australia, registered under the Australian Company Number 105 880 108, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 11, 2004;

6. Robert Cooke, Managing Director, an Australian citizen, born in Melbourne, Australia, on 21 August 1956, having his professional address at 5/417 St Kilda Road, Melbourne, VIC 3004, Australia and his private address at 7 Cooke Street, Essendon, Victoria 3040, Australia, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May, 2004;

7. Robert Wise, Chief Operating Officer, an Australian citizen, born in Melbourne, Australia, on 23 June 1958, having his professional address at 54 Marlborough Street, Malvern, South Australia 5061, Australia, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 5, 2004;

8. John Hickey, Chief Financial Officer, an Australian citizen, born in Ireland on 3 March 1966, having his professional address at 5/417 St Kilda Road, Melbourne, VIC 3004, Australia and his private address at 8 Hugo Street, Beaumaris, Victoria 3193, Australia, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 5, 2004;

9. Peter Kahn, National Manager, Research, Development & Health Funding, an Australian citizen, born in Melbourne, Australia, on 9 January 1961, having his professional address at 5/417 St Kilda Road, Melbourne, VIC 3004, Australia and his private address at 6/38 Grove Street, Eltham, Victoria 3095, Australia, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 5, 2004; and

10. Fiona French, National Corporate Services Manager, an Australian citizen, born in Melbourne, Australia, on 23 February 1970, having his professional address at 5/417 St Kilda Road, Melbourne, VIC 3004, Australia and his private address at 41 Tamboon Drive, St Helena, Victoria 3088, Australia, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 5, 2004;

The appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- That they are the current shareholders (the «Current Shareholders») of AFFINITY HEALTH HOLDINGS, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of notary Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, on the 12th day of November 2003, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 21 dated 7 January 2004 page 992, having its registered office in L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri, registered with the Luxembourg trade register under number B 97.441;

- That the Shareholders have decided to deliberate on the points of the following agenda:

(i) capital increase of an amount of one hundred and fifty thousand Australian Dollars (AUD 150,000.-) and issuance of three thousand (3,000) new ordinary shares in the share capital of the Company;

(ii) subscription of all the new ordinary shares by Paul McClintock, by means of a contribution in cash;

(iii) subsequent modification of Article 6.1 of the Company's articles of association (Subscribed and authorized share capital);

(iv) approval of the fact that the board of managers is currently considering the issuance of up to twenty-one thousand (21,000) shares to AH NOMINEE PTY LIMITED.

- That, on the basis of the agenda, the Shareholders have taken the following resolutions:

*First resolution*

The Current Shareholders, represented as stated here-above, after having taken due note of the fact that all the present shareholders have waived their preferential subscription right, decide to increase the subscribed capital by an

amount of one hundred and fifty thousand Australian Dollars (AUD 150,000.-) in order to bring it from its present amount of twenty-eight million eight hundred thousand Australian Dollars (AUD 28,800,000.-) to twenty-eight million nine hundred fifty thousand Australian Dollars (AUD 28,950,000.-), by the issuance of three thousand (3,000) new ordinary shares with a par value of fifty Australian Dollars (AUD 50.-) each having the same rights and obligations as the existing shares and to have the new shares subscribed and entirely paid up by the following subscribing manager (the «Subscribing Manager»):

*Intervention - Subscription - Payment*

Paul McClintock, company director, an Australian citizen, born in New York, USA, on 28 June 1949, having his professional address at McClintock Associates, Ground Floor, 123 Pitt Street, Kirribilli, New South Wales 2061, Australia, and his private address at 2/71a Upper Pitt Street, Kirribilli, New South Wales 2061, Australia, here represented by David Maria, by virtue of a proxy given on May 5, 2004, declares to subscribe to three thousand (3,000) ordinary shares and to have them fully paid up to their nominal value of fifty Australian Dollars (AUD 50.-) each, by contribution in cash.

*Second resolution*

As a consequence of the preceding resolution, the Current Shareholders and the Subscribing Manager, now acting as a new shareholder of the Company, represented as stated here-above, decide to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 6.1. First paragraph (Subscribed and authorised share capital).** The Company's corporate capital is fixed at twenty-eight million nine hundred fifty thousand Australian Dollars (AUD 28,950,000.-), represented by five hundred seventy-nine thousand (579,000) shares («parts sociales») of fifty Australian Dollars (50.- AUD) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

*Third resolution*

The Current Shareholders and the Subscribing Manager take due note of the fact that the board of managers of the Company is currently considering the issuance of up to twenty-one thousand (21,000) shares to AH NOMINEE PTY LIMITED, by an increase of the share capital of the Company of an amount of one million and fifty thousand Australian Dollars (AUD 1,050,000.-), by complying with the formalities foreseen by law.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

For the purpose of registration, the increase of capital is valued at EUR 88,360.-.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,241.-.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil quatre, le treize mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. AH HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 31-33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.552, ci-représentée par David Maria, en vertu d'une procuration donnée le 7 mai 2004;

2. CVC CAPITAL PARTNERS ASIA PACIFIC L.P., ayant son siège social à PO Box 265, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, immatriculée auprès du registre des Limited Partnerships sous le numéro CR-11972, ci-représentée par son General Partner CVC CAPITAL PARTNERS ASIA LIMITED, ayant son siège social au 18, Grenville Street, St. Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculée auprès du Jersey Financial Services Commission sous le numéro, ci-représentée par David Maria, en vertu d'une procuration donnée le 12 mai 2004;

3. ASIA INVESTORS LLC, une limited liability company de droit du Delaware, Etats-unis d'Amérique, ayant son siège social à c/o Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware, 19801, U.S.A, ci-représentée par David Maria, en vertu d'une procuration donnée le 6 mai 2004;

4. CAROB INVESTMENTS PTE LTD, une limited company constituée sous l'empire du droit de Singapour, ayant son siège social à c/o 168 Robinson Road, #37-01 Capital Tower, Singapour 068912, ci-représentée par David Maria, en vertu d'une procuration donnée le 5 mai 2004;

5. IRONBRIDGE CAPITAL PTY LIMITED, une limited company, constituée sous l'empire du droit australien, ayant son siège social à c/o Level 31, Aurora Place, 88 Philip Street, Sydney, NSW 2000, Australie, immatriculée sous le Australian Company Number 105 880 108, ci-représentée par David Maria, en vertu d'une procuration donnée le 11 mai 2004;

6. Robert Cooke, membre dirigeant d'un établissement hospitalier, de citoyenneté australienne, né à Melbourne, Australie, le 21 août 1956, ayant son adresse professionnelle à 5/417 St Kilda Road, Melbourne, VIC 3004, Australie et son



adresse privée à 7 Cooke Street, Essendon, Victoria 3040, Australie, ci-représenté par David Maria, en vertu d'une procuration donnée en mai 2004;

7. Robert Wise, membre dirigeant d'un établissement hospitalier, de citoyenneté australienne, né à Melbourne, Australie, le 23 juin 1958, ayant son adresse professionnelle à 54 Marlborough Street, Malvern, South Australia 5061, Australie, ci-représenté par David Maria, en vertu d'une procuration donnée le 5 mai 2004;

8. John Hickey, membre dirigeant d'un établissement hospitalier, de citoyenneté australienne, né en Irlande le 3 mars 1966, ayant son adresse professionnelle à 5/417 St Kilda Road, Melbourne, VIC 3004, Australie et son adresse privée à 8 Hugo Street, Beaumaris, Victoria 3193, Australie, ci-représenté par David Maria, en vertu d'une procuration donnée le 5 mai 2004;

9. Peter Kahn, membre dirigeant d'un établissement hospitalier, de citoyenneté australienne, né à Melbourne, Australie, le 9 janvier 1961, 5/417 St Kilda Road, Melbourne, VIC 3004, Australie et son adresse privée à 6/38 Grove Street, Eltham, Victoria 3095, Australie, ci-représenté par David Maria, en vertu d'une procuration donnée le 5 mai 2004; et

10. Fiona French, membre dirigeant d'un établissement hospitalier, de citoyenneté australienne, né à Melbourne, Australie, le 23 février 1970, 5/417 St Kilda Road, Melbourne, VIC 3004, Australie et son adresse privée à 41 Tamboon Drive, St Helena, Victoria 3088, Australie, ci-représentée par David Maria, en vertu d'une procuration donnée le 5 mai 2004.

Les parties comparantes, représentées comme stipulé ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elles sont les associés actuels (les «Associés Actuels») de AFFINITY HEALTH HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, constituée par acte du notaire Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 21 du 7 janvier 2004 page 992, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard Prince Henri, et enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 97.441;

- que les Associés Actuels ont décidé de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

(i) augmentation de capital d'un montant de cent cinquante mille dollars australiens (AUD 150.000,-) et émission corrélatrice de trois mille (3.000) nouvelles parts sociales ordinaires;

(ii) souscription des nouvelles parts sociales ordinaires par Monsieur Paul McClintock par contribution en numéraire;

(iii) modification subséquente de l'article 6.1 des statuts de la société (Capital souscrit et libéré);

(iv) approbation du fait que le conseil de gérance considère actuellement d'émettre jusqu'à vingt et un mille (21.000) actions à de AH NOMINEE PTY LIMITED.

- que les Associés Actuels ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés Actuels, représentés comme sus-mentionné, après avoir constaté que toutes les actuels associés ont renoncé à leur droit de souscription préférentiel, décident d'augmenter le capital social d'un montant de cent cinquante mille dollars australiens (AUD 150.000,-) afin de le porter de son montant actuel de vingt-huit millions huit cent mille dollars australiens (AUD 28.800.000,-) à vingt-huit millions neuf cent cinquante mille dollars australiens (AUD 28.950.000,-), par l'émission de trois mille (3.000) nouvelles parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de cinquante dollars australiens (AUD 50,-), chacune ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, entièrement souscrites et entièrement libérées par leur souscription opérée par le dirigeant souscripteur suivant:

#### *Intervention - Souscription - Libération*

Paul McClintock, dirigeant de société, de nationalité australienne, né à New York, le 28 juin 1949, ayant son adresse professionnelle à McClinton Associates, Ground Floor, 123 Pitt Street, Kirribilli, New South Wales 2061, Australie, et son adresse privée à 2/71a Upper Pitt Street, Kirribilli, New South Wales 2061, Australie, ci-représenté par David Maria, en vertu d'une procuration délivrée le 5 mai, déclare souscrire à trois mille (3.000) nouvelles parts sociales ordinaires et les libérer entièrement à leur valeur nominale de cinquante dollars australiens (AUD 50,-) chacune, par apport en numéraire.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la précédente résolution, le Fondateur et les parties intervenantes, représentées comme stipulé ci-dessus, décident de modifier l'article 6 des statuts, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«**Art. 6.1. Premier paragraphe (Capital souscrit et libéré).** Le capital social est fixé à vingt-huit millions neuf cent cinquante mille dollars australiens (AUD 28.950.000,-) représenté par cinq cent soixante-dix-neuf mille (579.000) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars australiens (50,- AUD) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

#### *Troisième résolution*

Les Associés Actuels et le dirigeant souscripteur prennent bonne note du fait que le conseil de gérance de la Société considère actuellement l'émission de jusqu'à vingt et un mille (21.000) actions à AH NOMINEE PTY LIMITED, par l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de un million et cinquante mille Dollars Australiens (AUD 1.050.000,-), en se conformant aux formalités prévues par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

#### *Frais*

Dans le cadre de l'enregistrement, l'augmentation de capital est évalué à EUR 88.360,-.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à EUR 2.241,-.

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte notarié, dressé et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: D. Maria, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, vol. 143S, fol. 57, case 5. – Reçu 869,31 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2004.

J. Delvaux.

(047771.3/208/200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**AFFINITY HEALTH HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: AUD 28.950.000,-.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 97.441.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 13 mai 2004, actée sous le numéro 278 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux.

(047772.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**MEDIASET INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 79.606.800,-.**

Registered office: L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 57.363.

In the year two thousand and four, on May 18.

Before Maître Jacques Delvaux, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

The Company MEDIASET S.p.A., having its registered office in I-20121 Milano, 3, Via Paleocapa registered with the Italian Trade and Companies Register under the number 276785,

duly represented by Mr Andrea Caretoni, residing professionally in L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre Dame,

by virtue of a proxy under private seal dated May 13th, 2004, which after having been signed *ne varietur* by the proxy holder, acting as here above stated, and the notary public will remain attached to the present deed to be registered together with it.

Such appearing party is the sole member of the société à responsabilité limitée MEDIASET INVESTMENT, S.à r.l., a corporation organised under the laws of Luxembourg, with registered office at L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame and incorporated by a deed received by Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on December 13, 1996 published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, number 131 of March 18, 1997 (the «Company»). The Articles of incorporation of the Company have been amended several times and for the last time by a deed received by the prenamed Maître André Schwachtgen on March 21, 2003, published in the Mémorial C, number 403 of April 12, 2003.

Such appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The sole member resolves to set the financial year of the Company from January 1 to December 31 of each year with the exception of the current financial year, which started on July 1, 2003 and will terminate on December 31, 2004. Interim financial statements as of June 30, 2004 will be drafted, audited and filed with the trade register for information purposes only.

*Second resolution*

The sole member subsequently resolves to amend article 10 of the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

«**Art. 10.** The Company's financial year runs from the first of January to the thirty-first December of each year.»

*Third resolution*

The sole member resolves to amend article 8 of the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

«**Art. 8.** The Company is managed by «A» and «B» managers, appointed and revocable by the sole member, or as the case may be, the members.

The «A» and «B» managers are appointed for a maximum period of five (5) years and they are vested with the broadest powers with regard to third parties.

The Company is validly bound for any operation of an amount of less than fifteen thousand euros (EUR 15,000.-) by the sole signature of one «A» or «B» manager. The Company is validly bound for any operation of an amount from fifteen thousand euros (EUR 15,000.-) to thirteen million euros (EUR 13,000,000.-) by the joint signature of one «A» manager and one «B» manager. For any operation exceeding thirteen million euros (EUR 13,000,000.-) the Company is validly bound by a resolution of the Company's board of managers specifically approving such operation.

Special and limited powers may be delegated for determined affairs to one or more agents, either members or not.»

*Estimate of Costs*

The costs, expenses, fees and charges to be borne by the Company in connection with the present deed are estimated, without prejudice, at EUR 1,200.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, represented as here above stated, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the office, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, he signed with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société MEDIASET S.p.A, ayant son siège statutaire à I-20121 Milano, 3, Via Paleocapa, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Milan sous le numéro 276785

dûment représentée par M. Andrea Caretoni, demeurant professionnellement à L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame,

en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 13 mai 2004, laquelle après avoir été signée ne varietur par le mandataire, agissant en-dite qualité, et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée MEDIASET INVESTMENT, S.à r.l., ayant son siège statutaire à L-2240 Luxembourg, 33, rue Notre-Dame, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.363, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 13 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 131 du 18 mars 1997, (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le prédit Maître André Schwachtgen, le 21 mars 2003, publié au Mémorial C, numéro 403 du 12 avril 2003.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a prié le notaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de fixer l'année sociale du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année avec l'exception de l'exercice social en cours qui a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 2003 et se terminera le 31 décembre 2004. Des comptes sociaux intérimaires au 30 juin 2004 seront établis, audités et déposés au registre de commerce et des sociétés pour information uniquement.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 10 des statuts de la Société, afin de refléter la résolution précédente, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.»

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 8 des statuts de la Société et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 8.** La Société est administrée par des gérants «A» et «B» qui sont nommés et sont révocables par le seul associé ou le cas échéant, les associés.

Le gérants «A» et «B» sont nommés pour une durée maximum de cinq (5) ans et ils ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société.

La Société est valablement engagée pour toute opération n'excédant pas quinze mille euros (EUR 15.000,-) par la signature individuelle d'un gérant «A» ou d'un gérant «B». Pour les opérations d'un montant de quinze mille euros (EUR 15.000,-) n'excédant pas un montant de treize millions (EUR 13.000.000,-), la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un gérant «A» et d'un gérant «B». Pour les opérations excédant le montant de treize millions

d'euros (EUR 13.000.000,-), la Société est valablement engagée suite à une résolution du conseil de gérance de la Société spécifiquement approuvant l'opération en cause.

Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués dans des affaires déterminées à un ou plusieurs agents, qu'il soit associé ou non.»

*Frais*

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la Société en raison des présentes est estimé sans préjudice à la somme de EUR 1.200,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme ci-avant mentionné, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Caretoni, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, vol. 143S, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2004.

J. Delvaux.

(047767.3/208/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**PARRICUS PARKSYSTEME AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03671, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

*Pour la société PARRICUS PARKSYSTEME AG*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(047412.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**PARRICUS PARKSYSTEME AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03672, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

*Pour la société PARRICUS PARKSYSTEME AG*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(047415.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**PARRICUS PARKSYSTEME AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03676, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

*Pour la société PARRICUS PARKSYSTEME AG*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(047410.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**PARRICUS PARKSYSTEME AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 13, route de Wasserbillig.  
R. C. Luxembourg B 41.483.

Les comptes annuels établis au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03673, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

Pour la société PARRICUS PARKSYSTEME AG

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

(047416.3/745/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**GENERALI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 47.774.

Acte constitutif publié à la page 17975 du Mémorial C n° 375 du 3 octobre 1994.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR04397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

GENERALI LUXEMBOURG S.A.

Signature

(047423.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**CAVE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 95.991.

*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale du 7 avril 2004*

Transfert du siège social de la société de 1, rue des Maximins L-8247 Mamer à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer.  
Fixation de l'adresse du siège social à 53, route d'Arlon L-8211 Mamer

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 avril 2004, réf. LSO-AP01872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047595.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**ALLUFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.770.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04185, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Signature.

(047649.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**ALLUFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.770.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Signature.

(047646.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**POSTEN REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 54.905.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 11 mai 2004*

L'Assemblée Générale du 11 mai 2003 renomme au poste d'Administrateur:

- Monsieur Lennart Lundgren,
- Monsieur Stig Elofson,
- Monsieur Magnus Wilsby,
- Monsieur Tony Nordblad.

Leurs mandats prendront fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 11 mai 2004 renomme également KPMG AUDIT LUXEMBOURG, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

*Pour la société POSTEN REINSURANCE S.A.*

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01643. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(047601.3/682/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

**CLUB DES JEUNES TEINTEN, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-7481 Tuntange, 5, rue de Brouch.

R. C. Luxembourg F 558.

## STATUTS

Les membres fondateurs,

- Monsieur Bonert Mill, étudiant, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Colyn Joachim, étudiant, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Dallo Daniel, étudiant, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Detampel Claude, étudiant, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Fettes Jacques, installateur sanitaire, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Groben Gilles, étudiant, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Hoffmann Metty, étudiant, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Hoffmann Jacques, étudiant, demeurant à Tuntange;
- Mademoiselle Hoffmann Sophie, étudiant, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Losch Gilles, ingénieur, demeurant à Tuntange;
- Monsieur Ripinger Mike, étudiant, demeurant à Tuntange;
- Mademoiselle Wenzel Nadia, étudiant, demeurant à Tuntange;

créent par la présente une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 et régie par les présents statuts.

**Art. 1<sup>er</sup>.** L'association porte la dénomination CLUB DES JEUNES TEINTEN association sans but lucratif. Elle a son siège à

Adresse: CdJ TEINTEN, A.s.b.l. 5, rue de Brouch L-7481 Tuntange.

**Art. 2.** Le CdJ TEINTEN, A.s.b.l. a comme objectifs:

- a) d'offrir aux jeunes de la commune de Tuntange ainsi qu'à leurs amis la possibilité de se réunir et de s'organiser de façon constructive;
- b) de représenter activement les idées et intérêts des jeunes de la commune de Tuntange;
- c) d'animer la vie culturelle par diverses manifestations culturelles et sportives;
- d) d'entretenir et d'intensifier l'amitié entre les jeunes afin de créer un mouvement harmonieux et homogène;
- e) de chercher le contact et la coopération avec les autres associations communales, régionales ainsi que d'autres mouvements de jeunes du pays.
- f) Les objectifs cités sont pas limités.

**Art. 3.** L'association poursuit son action dans une stricte indépendance politique, idéologique et religieuse.**Art. 4.** Les membres sont admis à la suite d'une demande écrite ou orale au comité.**Art. 5.** Les membres ont la faculté de se retirer à tout moment de l'association après avoir communiqué leur démission au conseil d'administration (comité). Est réputé démissionnaire après le délai de 1 mois à compter du jour de l'échéance tout membre qui refuse de payer la cotisation lui incombant.**Art. 6.** Les membres peuvent être exclus de l'association si, d'une manière quelconque, ils portent gravement atteinte aux intérêts de l'association. A partir de la proposition d'exclusion formulée par le conseil d'administration, jusqu'à

la décision définitive de l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des voix des membres présent. Le membre dont l'exclusion est envisagée, est suspendu de plein droit de ses fonctions.

**Art. 7.** Les membres, démissionnaires ou exclus, ne peuvent porter atteinte à l'existence de l'association et n'ont aucun droit à faire valoir ni sur son patrimoine ni sur les cotisations payées.

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut accepter des membres d'honneur en raison de leurs qualités et expériences personnelles et professionnelles. Les membres d'honneur n'ont pas le droit de vote.

**Art. 9.** La cotisation annuelle est fixée par l'assemblée générale et ne doit pas dépasser 200,- euros.

**Art. 10.** L'assemblée générale ordinaire, qui se compose de tous les membres, est convoquée par le conseil d'administration au moins une fois par an et extraordinairement chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent ou qu'un cinquième des membres le demandent par écrit au conseil d'administration.

**Art. 11.** La convocation se fait au moins 8 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale, moyennant simple lettre missive, E-mail, SMS où c'est possible. Le message doit mentionner l'ordre du jour proposé.

**Art. 12.** Toute proposition écrite signée d'un vingtième au moins des membres figurant sur la dernière liste annuelle doit être portée à l'ordre du jour. Aucune décision ne peut être prise sur un sujet et n'y figurant pas sur l'ordre du jour.

**Art. 13.** L'assemblée générale doit obligatoirement délibérer sur les objets suivants:

1. rapport d'activité;
2. approbation des budgets et comptes;
3. rapport de caisse;
4. rapport des réviseurs de caisse;
5. nomination et révocation des administrateurs et des réviseurs de caisse;
6. approbation des activités;
7. divers.

**Art. 14.** L'assemblée générale ne peut valablement délibérer sur les modifications aux statuts que si l'objet de celles-ci est spécialement indiqué dans la convocation et si l'assemblée réunit les deux tiers des membres. Aucune modification ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des voix. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer à la simple majorité des membres présents, dans ce cas la décision sera suumise à l'homologation du tribunal civil.

**Art. 15.** Toutes les décisions prises au cours des assemblées générales pourront être consultées dans le « Raider » dans la salle du CdJ TEINTEN, A.s.b.l. sous la forme d'un rapport tapé à la machine. Ce rapport restera affiché pendant un mois. Après ce délai, toute personne, membre ou personne tertiaire, pourra exiger une copie auprès du secrétaire.

**Art. 16.** L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de maximum 12 mois par l'Assemblée Générale. Chaque année, le mandat de la moitié du conseil d'administration doit être renouvelé. Les membres sortants sont rééligibles. Le premier ordre de sortie est déterminé par tirage au sort. En cas de vacance d'un poste d'administrateur par suite de démission, révocation, décès ou autre cause, il serait pourvu à son remplacement, si le nombre des administrateurs est inférieur à six, par voie de cooptation, à la majorité absolue des membres du conseil d'administration en fonctions. Le premier conseil d'administration sera composé par les membres fondateurs, il restera en fonctions jusqu'à la première assemblée générale ordinaire.

**Art. 17.** Le conseil d'administration se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier, ainsi que jusqu'à 9 autres membres élus à la majorité simple des voix présentes à l'assemblée générale. Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants: le président est le représentant officiel de l'A.s.b.l. Il contrôle l'A.s.b.l. dans son ensemble, le vice-président représente l'A.s.b.l. en cas de l'absence du président, le secrétaire envoie les invitations et écrit les comptes rendus des réunions, le trésorier gère les comptes.

**Art. 18.** Le conseil d'administration qui se réunit sur convocation de son président, son remplaçant, du secrétaire ou de trois administrateurs ne peut valablement délibérer que si 2/3 des membres au moins sont présents. Toute décision doit être prise à la majorité simple des voix des administrateurs présents, en cas de partage des voix, celle du président ou son remplaçant est prépondérante. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la première réunion, une seconde réunion peut être convoquée qui pourra délibérer à la simple majorité des membres présents.

**Art. 19.** Le conseil d'administration gère les affaires et les avoirs de l'association. Il exécute les directives à lui dévolues par l'assemblée générale conformément à l'objet de l'association.

**Art. 20.** Le conseil d'administration représente l'association dans les relations avec les tiers. Pour que l'association soit valablement engagée à l'égard de ceux-ci, au moins 2 signatures, dont une du Président et l'autre d'un membre du conseil d'administration sont nécessaires.

**Art. 21.** En cas de dissolution du CdJ TEINTEN, le conseil d'administration fera fonction de liquidateur. En cas de dissolution, le patrimoine de l'association, après apurement du passif, sera attribué à une oeuvre de bienfaisance de la Commune de Tuntange.

**Art. 22.** La liste des membres est complétée chaque année par l'indication des modifications qui se sont produites avant l'Assemblée Générale ordinaire.

**Art. 23.** Les ressources de l'association comprennent notamment: les cotisations des membres, les subsides et subventions, les dons ou legs en sa faveur, la vente de produits créés par l'A.s.b.l., ressources provenant de manifestations organisées par l'A.s.b.l.

**Art. 24.** Toutes les fonctions exercées dans les organes de l'association ont un caractère bénévole et sont exclusives de toute rémunération.

**Art. 25.** Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif telle qu'elle a été modifiée, ainsi qu'au règlement interne en vigueur approuvé par l'assemblée générale.

Fait à Tuntange, le 23 mai 2004 par les membres fondateurs.

Tuntange, le 11 juin 2004.

Vu et approuvé

*Le Conseil communal*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04927. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047979.3/000/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

### **GFM (CE) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 101.245.

#### STATUTES

In the year two thousand and four, on the second day of June.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company GROSVENOR THIRTY TWO LIMITED, registered at the Registrar of Companies for England and Wales under number 4821118, with its registered office at UK-London W1F 3JP, 70 Grosvenor Street (United Kingdom).

2. The company GROSVENOR FUND MANAGEMENT LIMITED, registered at the Registrar of Companies for England and Wales under number 4056191, with its registered office at UK-London W1F 3JP, 70 Grosvenor Street (United Kingdom).

Both are here represented by Mr Hervé Counson, employee, residing professionally at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy,

by virtue of two proxies given under private seal on June 1st, 2004.

Such proxies after having been signed ne varietur by the proxy holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties, represented as said before, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme, which they form between themselves:

#### **Title I. Denomination, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a société anonyme under the name of GFM (CE) S.A.

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the municipality of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies holding or managing real estate.

The company may further render administration services, accounting services and reporting services to any companies in which it is directly or indirectly interested or in which it holds a participation (regardless of the amount thereof).

The company may further render services to group entities involving advice, review, analysis, and prospecting services in relation to real estate.

The company may also contract loans, and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies in which it has a direct or indirect participation.

Furthermore the company may acquire or dispose of all other securities by way of subscription purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licences as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition the company may acquire, manage, enhance or dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general the company may carry out all commercial, industrial or financial operations whether in the area of securities or of real estate likely to enhance or supplement the above mentioned purposes.



## Title II. Capital, Shares

**Art. 5.** The corporate capital is set at one hundred and fifty thousand euros (EUR 150,000.-) divided into one hundred and twenty thousand (120,000) shares with a par value of one euros and twenty-five cent (EUR 1.25) each.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

## Title III. Management

**Art. 6.** The corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

**Art. 7.** The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Board resolutions can also be taken by circular letter, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing. Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another.

**Art. 8.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The corporation will be bound in any circumstances by joint signatures of two directors or managing directors, without prejudice of special decisions that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors. The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

## Title IV. Supervision

**Art. 12.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

## Title V. General meeting

**Art. 13.** The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the first Wednesday of June at 10.30 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

## Title VI. Accounting year, Allocation of profits

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on January 1 and shall terminate on the December 31 of each year.

**Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five per cent (5.00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10,00%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

## Title VII. Dissolution, Liquidation

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

### Title VIII. General provisions

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

#### *Transitory provisions*

- a) The first accounting year will begin at the incorporation of the company and end on December 31st, 2004.
- b) The first annual meeting will be held in 2005.

#### *Subscription and payment*

The articles of association having thus been established, the parties appearing, duly represented, declare to subscribe the whole capital as follows:

1. The company GROSVENOR THIRTY TWO LIMITED, pre-named, one hundred and nineteen thousand nine hundred and ninety-nine shares . . . . .	119,999
2. The company GROSVENOR FUND MANAGEMENT LIMITED, pre-named, one share . . . . .	1
Total: one hundred and twenty thousand shares . . . . .	120,000

All the shares have been paid up in cash to the extent of one hundred per cent (100%) so that the amount of one hundred and fifty thousand euros (EUR 150,000.-) is now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 3,500.- (three thousand five hundred euro).

#### *Extraordinary general meeting*

The above named persons, duly represented, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at four and the number of auditors at one.
2. The following are appointed directors:
  - a) Mr Stuart Beavor, company director, born in (UK) Great Yarmouth, on January 22, 1957, residing professionally at UK-London W1F 3JP, 70 Grosvenor Street, chairman of the board of directors,
  - b) Mr Benoit Prat-Stanford, company director, born in (F) Tours, on May 2, 1965, residing professionally at F-75008 Paris, 24, rue Royale,
  - c) Mr James Raynord, fund manager, born in (UK) Nottingham, on July 17, 1973, residing professionally at F-75008 Paris, 24, rue Royale
  - d) Mr Jean Bodoni, company director, born in (B) Bruxelles, on July 12, 1949, residing professionally at L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.
3. Has been appointed statutory auditor:  
The public limited company DELOITTE S.A., R.C.S. Luxembourg B 67.895, with its registered office at L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.
4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2010.
5. The registered office of the company is established at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.
6. The daily management of the business of the company and its representation are delegated to Mr James Raynord and to Mr Benoit Prat-Stanford, prenamed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing proxy holder, the present deed is worded in English, followed by a French version.

On request of the same appearing proxy holder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up at Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting as said before, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Version française du texte qui précède:**

L'an deux mil quatre, le deux juin.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand- Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société anonyme GROSVENOR THIRTY TWO LIMITED, enregistrée auprès du Registre des Sociétés pour l'Angleterre et le Pays de Galles sous le numéro 4821118, avec siège social en GB-Londres W1F 3JP, 70 Grosvenor Street (Royaume-Uni).

2. La société anonyme GROSVENOR FUND MANAGEMENT LIMITED, enregistrée auprès du Registre des Sociétés pour l'Angleterre et le Pays de Galles sous le numéro 4056191, avec siège social en GB-Londres W1F 3JP, 70 Grosvenor Street (Royaume-Uni).

Toutes les deux sont ici représentées par Monsieur Hervé Counson, employé, ayant son domicile professionnel à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy,

en vertu de deux procurations données sous seing privé le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Ces procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec celui-ci.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles.

### **Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de GFM (CE) S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la même commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations de quelque manière que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères qui détiennent ou gèrent des immeubles.

La société pourra rendre des services d'administration, de comptabilité et de reporting à toutes les sociétés dans lesquelles elle possède directement ou indirectement des intérêts quelconques ou dans lesquelles elle détient une participation (indépendamment des montants).

La société pourra aussi rendre aux entreprises du groupe des services de conseils, de revues, d'analyses et de prospection en rapport avec l'immobilier.

La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société pourra acquérir ou aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner les brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société, aura pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, de nature mobilière ou immobilière, susceptibles de favoriser ou compléter les objets ci-avant mentionnés.

### **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) représenté par cent vingt mille (120.000) actions d'une valeur nominale de un euros et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

### **Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration. Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par

vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les uns les autres.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou administrateurs-délégués, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués. Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunira dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi de juin à 10.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

- a) La première année sociale commencera le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2004.
- b) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2005.

##### *Souscription et paiement*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparantes, dûment représentées, déclarent souscrire au capital social comme suit:

1. La société GROSVENOR THIRTY TWO LIMITED, prénommée, cent dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	119.999
2. La société GROSVENOR FUND MANGEMENT LIMITED, prénommée, une action	1
Total: cent vingt mille actions	120.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) est dès à présent à disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 3.500,- (trois mille cinq cents Euros).

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparantes préqualifiées, dûment représentées, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.

2. Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Stuart Beevor, administrateur de société, né à (GB) Great Yarmouth, le 22 janvier 1957, ayant son domicile professionnel à GB-Londres W1F 3JP, 70 Grosvenor Street, président du conseil d'administration,

b) Monsieur Benoit Prat-Stanford, administrateur de société, né à (F) Tours, le 2 mai 1965, ayant son domicile professionnel à F-75008 Paris, 24, rue Royale,

c) Monsieur James Raynord, fund manager, né à (GB) Nottingham, le 17 juillet 1973, ayant son domicile professionnel à F-75008 Paris, 24, rue Royale

d) Monsieur Jean Bodoni, administrateur de société, né à (B) Bruxelles, le 12 juillet 1949, ayant son domicile professionnel à L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société anonyme DELOITTE S.A., R.C.S. Luxembourg B 67.895, avec siège à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

4. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2010.

5. Le siège social de la société est établi à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

6. La gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion sont conférées à Monsieur James Raynord et Monsieur Benoit Prat-Stanford, prénommés.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire, le présent document est rédigé en anglais suivi d'une traduction française.

A la requête du même mandataire et en cas de divergence entre les deux textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès qualités qu'il agit, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: H. Counson, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, vol. 21CS, fol. 31, case 10. – Reçu 1.500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 juin 2004.

T. Metzler.

(048470.3/222/324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2004.

**SCEM REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 29.883.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg le 12 mai 2004*

L'Assemblée Générale du 12 mai 2004 renomme au poste d'Administrateur:

- Monsieur Nils Lindstedt,

- Monsieur Anders Årling,

- Monsieur Mark Galloway,

- Monsieur Stefan Wikberg,

- Monsieur Tony Nordblad.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Annuelle du 12 mai 2004 renomme également KPMG AUDIT LUXEMBOURG, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

*Pour la société SCEM REINSURANCE S.A.*

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02208. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047606.3/682/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

**COREND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 48.016.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047641.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**INVESTEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 73.852.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR04160, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Signature.

(047647.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**MIGALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 26.162.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Signature.

(047654.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**GUS FINANCE LUXEMBOURG LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 2.050.000,- GBP.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 93.313.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 19 mars 2004 entre GUS HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à Universal House, Devonshire Street, Manchester M60 1XA, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 03496850 et GUS Plc, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à Universal House, Devonshire Street, Manchester M60 1XA, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 00146575 que GUS HOLDINGS LIMITED a transféré cent et deux mille cinq cents (102.500) parts sociales de la société GUS FINANCE LUXEMBOURG LIMITED, S.à r.l. à GUS Plc.

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 19 mars 2004 entre GUS Plc, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à Universal House, Devonshire Street, Manchester M60 1XA, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 00146575 et GUS LUXEMBOURG, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 99, Grand'Rue, L-1661 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 75.760 que GUS Plc a transféré cent et deux mille cinq cents (102.500) parts sociales de la société GUS FINANCE LUXEMBOURG LIMITED, S.à r.l. à GUS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Toutes les cessions de parts sociales ont été dûment acceptées par la société GUS FINANCE LUXEMBOURG LIMITED, S.à r.l.

Il résulte de tous ces transferts de parts sociales que la société GUS LUXEMBOURG, S.à r.l. est l'associée unique de la société GUS FINANCE LUXEMBOURG LIMITED, S.à r.l. et détient toutes les cent et deux mille cinq cents (102.500) parts sociales de la société.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 avril 2004.

E. Isaac.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047819.3/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**DIAS & MULLER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7450 Lintgen, 37, rue Principale.  
R. C. Luxembourg B 74.346.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03574, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Signature.

(047657.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**MANSFELD INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 63.951.

Le bilan au 15 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2004, réf. LSO-AR02771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2004.

Signature.

(047739.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**CANON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1818 Howald, 21, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 16.539.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01344, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(047796.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**CANON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1818 Howald, 21, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 16.539.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 4 mai 2004, que:  
la SOCIETE DE REVISION ET D'EXPERTISES, Société Anonyme est nommée réviseur d'entreprises jusqu'au 3 mai 2005, date de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, réf. LSO-AR01340. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047795.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**CA.P.EQ. PARTNERS VI & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 93.402.

Les comptes annuels au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03334, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour la société

Signatures

(047833.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**EUROPEAN SUPER YACHTS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 101.243.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1. Monsieur Frédéric Jaouen, gérant de société, né le 22 mai 1964 à Concarneau (F), demeurant à F-29900 Concarneau, Stang ar Lin.

2. Madame Brigitte Jaouen, épouse Guennec, gérante de société, née le 17 juin 1957 à Concarneau (F), demeurant à F-29900 Concarneau, 30, boulevard Catherine Wylie,

dûment représentés par Maître Bernard Felten, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EUROPEAN SUPER YACHTS INVESTMENTS S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'achat et la vente de tous matériels à usage maritime et naval et de tous matériaux destinés à la construction navale.

La société a également pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garantie ou autrement.

Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêt, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres ou brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

**Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.



**Art. 8.** Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Exceptionnellement le premier administrateur-délégué sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

**Art. 10.** La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement la signature de l'administrateur-délégué.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire et/ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier jeudi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2005.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1. Monsieur Frédéric Jaouen, préqualifié, trois mille quatre vingt dix neuf actions . . . . .	3.099
2. Madame Brigitte Jaouen, préqualifiée, une action . . . . .	1
Total: 3.100 actions . . . . .	<u>3.100</u>

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèce, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Frédéric Jaouen, prénommé.
- Madame Brigitte Jaouen, prénommée.

- CD-GEST, S.à r.l., R.C.S Luxembourg B 65.174, ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

- 3- Est appelé aux fonctions d'administrateur-délégué:

- CD-GEST, S.à r.l., prénommée.

- 4.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée CD SERVICES, S.à r.l., R.C.S Luxembourg B 50.564, avec siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur, représentée par son gérant actuellement en fonctions.

5.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille huit.

- 6.- Le siège social est fixé à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en têtes des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: B. Felten, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, vol. 143S, fol. 92, case 5. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Senningerberg, le 15 juin 2004. P. Bettingen.

(048478.3/202/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2004.

**FKI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 53.350,- EUR.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.557.

**EXTRAIT**

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 2 juillet 1999 entre FKI Plc, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à West House, King Cross Road, Halifax, West Yorkshire, HX1 1EB, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 0016945 et FKI ENGINEERING Plc, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à West House, King Cross Road, Halifax, West Yorkshire, HX1 1EB, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 01620155 que FKI Plc a transféré huit cents (800) parts sociales de la société FKI LUXEMBOURG, S.à r.l. à FKI ENGINEERING Plc.

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 2 juillet 1999 entre FKI ENGINEERING Plc, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à West House, King Cross Road, Halifax, West Yorkshire, HX1 1EB, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 01620155 et WHIPP & BOURNE LIMITED, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à West House, King Cross Road, Halifax, West Yorkshire, HX1 1EB, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 02641487 que FKI ENGINEERING Plc a transféré mille huit cents (1.800) parts sociales de la société FKI LUXEMBOURG, S.à r.l. à WHIPP & BOURNE LIMITED.

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 2 juillet 1999 entre WHIPP & BOURNE LIMITED, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à West House, King Cross Road, Halifax, West Yorkshire, HX1 1EB, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 02641487 et FKI CRISPANT BV, une société de droit néerlandais, établie et ayant son siège social à De Boelelaan 7, Officia I, NL 1083HJ Amsterdam, Pays Bas, inscrite au registre de commerce néerlandais sous le numéro 34121480 que WHIPP & BOURNE LIMITED a transféré mille huit cents (1.800) parts sociales de la société FKI LUXEMBOURG, S.à r.l. à FKI CRISPANT BV.

Toutes les cessions de parts sociales ont été dûment acceptées par la société FKI LUXEMBOURG, S.à r.l.

Il résulte de tous ces transferts de parts sociales que la société FKI CRISPANT BV est l'associé unique de la société FKI LUXEMBOURG, S.à r.l. et détient toutes les deux mille cent trente quatre (2.134) parts sociales de la société.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2004.

E. Isaac.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02781. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(047824.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

**BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: 288.692.350,- EUR.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 75.783.

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 18 décembre 2003 entre BURBERRY (No. 4) UNLIMITED, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres SW1Y 4DQ, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 04950358 et BURBERRY GROUP Plc, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres SW1Y 4DQ, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 03458224 que BURBERRY (No. 4) UNLIMITED a transféré cinq cent vingt cinq mille et trois cent vingt deux (525.322) parts sociales de la société BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l. à BURBERRY GROUP Plc.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

BURBERRY LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l.

E. Isaac

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047820.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

**BURBERRY LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: 288.692.350,- EUR.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 88.583.

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 18 décembre 2003 entre BURBERRY (No. 5) UNLIMITED, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres SW1Y 4DQ, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 04950358 et BURBERRY LUXEMBOURG HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres SW1Y 4DQ, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 04458720 que BURBERRY (No. 5) UNLIMITED a transféré cinq millions trois cent quatre-vingt dix-sept mille et trois cent quatre vingt quatorze (5.397.394) parts sociales de la société BURBERRY LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l. à BURBERRY LUXEMBOURG HOLDINGS LIMITED.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

BURBERRY LUXEMBOURG (No. 1), S.à r.l.

E. Isaac

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047825.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

**KLAVENESS RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R. C. Luxembourg B 35.154.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 28 avril 2004*

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 renomme au poste d'Administrateur:

- Monsieur Hans Holybe,

- Monsieur Tony Nordblad.

Monsieur Nils Høy-Petersen est remplacé par Monsieur Jørn Sturla Annweiler.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 renomme également ERNST & YOUNG LUXEMBOURG, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

Pour la société KLAVENESS RE

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047600.3/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

**HOLMEN REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 35.147.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 12 mai 2004*

L'Assemblée Générale du 12 mai 2004 renomme au poste d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

- Monsieur David Almgren,
- Monsieur Jonas Berg,
- Monsieur Lars Gunnar Ericsson,
- Monsieur Ivan Vedin.

L'Assemblée Générale annuelle du 12 mai 2004 renomme également KPMG AUDIT LUXEMBOURG, comme Réviseur d'entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

*Pour la société HOLMEN REINSURANCE S.A.*

SINSER (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02206. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(047599.3/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**BURBERRY LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 344.050.150,- EUR.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 97.224.

—  
Il ressort d'une convention de cession de parts sociales du 18 décembre 2003 entre BURBERRY (No. 6) UNLIMITED, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres SW1Y 4DQ, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 04950360 et BURBERRY LUXEMBOURG HOLDINGS LIMITED, une société de droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social à 18-22 Haymarket, Londres SW1Y 4DQ, inscrite au registre britannique Companies House sous le numéro 04458720 que BURBERRY (No. 6) UNLIMITED a transféré treize millions sept cent soixante mille et six (13.760.006) parts sociales de la société BURBERRY LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l. à BURBERRY LUXEMBOURG HOLDINGS LIMITED.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

BURBERRY LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l.

E. Isaac

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2004, réf. LSO-AR02807. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(047829.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**TENARIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 85.203.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

*Pour TENARIS S.A.*

Signature

(048006.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**TENARIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 85.203.

—  
Les comptes consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR05093, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

*Pour TENARIS S.A.*

Signature

(048022.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**TENARIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 85.203.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle statutaire tenue le 26 mai 2004,  
à 11.00 heures au 50, avenue J.F. Kennedy à Luxembourg*

1. Lors de l'assemblée susmentionnée, le Conseil d'Administration de TENARIS S.A. a été nommé et est composé par les personnes suivantes jusqu'à l'assemblée générale annuelle statutaire de l'année 2005:

- M. Lucio Bastianini, né à Perugia, Italie, le 1<sup>er</sup> juin 1925
- M. Roberto Bonatti, né à Milan, Italie, le 11 décembre 1949
- M. Carlos Manuel Franck, né à Buenos Aires, le 21 octobre 1950
- M. Bruno Marchettini, né à Piacenza, Italie, le 12 septembre 1941
- M. Gianfelice Rocca, né à Milan, Italie, le 2 mars 1948
- M. Paolo Rocca, né à Milan, le 14 octobre 1952
- M. Jaime Serra Puche, né à Mexico D.F., le 1<sup>er</sup> janvier 1951
- M. Amadeo Vázquez, né à Lugo, Espagne, le 25 janvier 1942
- M. Guillermo F. Vogel, né à Mexico D.F., le 12 décembre 1950

2. Conformément à l'autorisation de l'assemblée susmentionnée, le Conseil a confirmé la délégation à Monsieur Paolo Rocca de la gestion quotidienne de la société.

3. La société PricewaterhouseCoopers, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, est nommée comme réviseur indépendant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle statutaire qui délibérera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04985. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047994.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**TENARIS S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 85.203.

—  
*Extract of the resolutions taken at the Shareholders Annual General Meeting  
held on May 26, 2004, 11 a.m. at 50, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg*

1. During the above mentioned meeting, the Board of Directors has been appointed and is currently composed by the following persons until the Shareholders Annual General Meeting of 2005:

- Mr Lucio Bastianini, born at Perugia, Italy, on June 1st, 1925
- Mr Roberto Bonatti, born at Milan, Italy, on December 11th, 1949
- Mr Carlos Manuel Franck, born at Buenos Aires, Argentina, on October 21st, 1950
- Mr Bruno Marchettini, born at Piacenza, Italy, on September 12th, 1941
- Mr Gianfelice Rocca, born at Milan, Italy, on March 2nd, 1948
- Mr Paolo Rocca, born at Milan, Italy, on October 14th, 1952
- Mr Jaime Serra Puche, born at Mexico D.F. on January 1st, 1951 (Independent Director)
- Mr Amadeo Vázquez, born at Lugo (Spain) on January 25th, 1942 (Independent Director)
- Mr Guillermo F. Vogel born at Mexico D.F. on December 12th, 1950

2. In conformity with the authorisation of the above mentioned meeting the Board of Directors confirmed the delegation of the day-to-day management to Mr Paolo Rocca.

3. The company PricewaterhouseCoopers, a limited liability company having its registered office at 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, is appointed as the independent auditor until the next Shareholders Annual General Meeting that will be convened to decide on the accounts as at December 31st 2004.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour TENARIS S.A.

A. Soares

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2004, réf. LSO-AR04990. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047994.7/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**HENKEL RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 50.690.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 11 mai 2004*

L'Assemblée Générale du 11 mai 2004 décide de renouveler le mandat d'Administrateur de:

- Monsieur David Minshaw
- Monsieur Domenico Binda
- Monsieur Karl-Heinz Michaelis
- Monsieur Lambert Schroeder

Mandats qui viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 11 mai 2004 décide de renouveler le mandat de Réviseur Indépendant de la société confié à KPMG AUDIT LUXEMBOURG, dont le mandat viendra à expiration l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice social 2004.

*Pour la société HENKEL RE S.A.*

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02202. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(047597.3/682/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**HERALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 25.868.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 6 mai 2004*

L'Assemblée Générale du 6 mai 2004 renomme PricewaterhouseCoopers Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2004.

*Pour la société HERALUX S.A.*

SINSER (EUROPE) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02204. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(047598.3/682/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2004.

---

**CA.P.EQ. PARTNERS III & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 88.115.

Les comptes annuels au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03331, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

*Pour la société*

Signatures

(047840.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**PRIDE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 73.949.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2004, réf. LSO-AR03651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

Signature.

(047851.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**EPC MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 2, rue des Tondeurs.

R. C. Luxembourg B 101.242.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le neuf juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Philip Schepmans, entrepreneur, demeurant à B-3450 Geetbets, Hulsbeekstraat, 8, né à Diest (B), le 28 décembre 1963.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La société a pour objet de faire le conseil et la gestion de projets immobiliers et de biens, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles, financières mobilières et immobilières qui se rattachent directement ou indirectement à son objet principal ou accessoire ou qui sont de nature à favoriser son développement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination EPC MANAGEMENT, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à dans la commune de Wiltz.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant 2/3 du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

*Souscription - Libération*

Les parts sociales ont été souscrites par Monsieur Philip Schepmans, prénommé, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Décisions de l'Associé unique*

1) La société est administrée par un gérant:

Monsieur Philip Schepmans, prénommé.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-9570 Wiltz, 2, rue des Tondeurs.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Schepmans, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2004, vol. 143S, fol. 92, case 2. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 juin 2004.

P. Bettingen.

(048482.3/202/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2004.

**PESC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R. C. Luxembourg B 89.105.

In the year two thousand and four, on the seventeenth of May.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Is held the extraordinary general meeting of the shareholders of PESC HOLDING S.A., a holding company having its registered office in L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore, R. C. Luxembourg B 89.105, incorporated by deed of the undersigned notary on September 9, 2002, published in the Mémorial C, number 1594 of November 6, 2002. The articles of incorporation have been amended by deed of the undersigned notary on November 13, 2002, published in the Mémorial C, number 1820 of December 30, 2002.

The meeting is presided by Mrs Louise Benjamin, solicitor, with professional address at 6, avenue Pescatore, Luxembourg,

who appoints as secretary Mrs Audrey Coppede, employee, with professional address at 11, boulevard Royal, Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Charlotte Bauquel, employee, with professional address at 6, avenue Pescatore, Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

1. Change of the accounting year and subsequent amendment of Article 14 of the articles of incorporation.

2. Replacement of the statutory auditor of the company.



II) The shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list having been signed by the shareholders present, the proxy-holders representing shareholders, the members of the board of the meeting and the undersigned notary, shall stay affixed to these minutes with which it will be registered.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialled *ne varietur* by the members of the board of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III) It appears from the attendance list that all three thousand two hundred (3,200) shares representing the entire share capital of thirty-two thousand euro (32,000.- EUR) are present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

V) After deliberation, the general meeting unanimously takes the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides to change the accounting year and to amend as a consequence Article 14 of the articles of incorporation as follows:

«**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on January 1 and shall terminate on December 31 of each year.»

*Second resolution*

The general meeting decides to replace the statutory auditor, EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. by Mr Arjan Kirthi Singha, Chartered Accountant, born in Singapore on November 7, 1969, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

His term of office will expire after the annual general meeting of shareholders to be held in 2008.

There being no further business, the general meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a German version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by names, Christian names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

**Follows the German Version:**

Im Jahre zweitausendvier, den siebzehnten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Findet die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Holdinggesellschaft PESC HOLDING S.A., eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter Nummer B 89.105, mit Sitz in L-2324 Luxemburg, 6, avenue Pescatore, statt. Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 9. September 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1594 vom 6. November 2002. Die Satzung wurde abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 13. November 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1820 vom 30. Dezember 2002.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Frau Louise Benjamin, solicitor, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, 6, avenue Pescatore,

welcher Frau Audrey Coppede, Angestellte, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, 11, boulevard Royal, zum Sekretär bestellt.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Frau Charlotte Bauquel, Angestellte, mit Geschäftsadresse in Luxemburg, 6, avenue Pescatore.

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern Folgendes fest:

I) Die Tagesordnung der Versammlung ist Folgende:

1. Änderung des Geschäftsjahres und demzufolge Abänderung von Artikel 14 der Satzung.
2. Ersetzen des Kommissars der Gesellschaft.

II) Die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, die Vollmachten der vertretenen Aktionäre und die Zahl ihrer Aktien sind auf einer Anwesenheitsliste eingetragen; welche Liste, nachdem sie von den anwesenden Aktionären, den Vollmachtnehmern der vertretenen Aktionäre, den Mitgliedern des Versammlungsrates und dem instrumentierenden Notar unterschrieben wurde, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Die von den Gesellschaftern ausgestellten Vollmachten werden nach *ne varietur* Unterzeichnung durch die Mitglieder des Versammlungsrates und den instrumentierenden Notar ebenfalls gegenwärtiger Urkunde beigegeben und mit derselben formalisiert.

III) Aus der Anwesenheitsliste geht hervor, dass sämtliche dreitausendzweihundert (3.200) Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital von zweiunddreissigtausend Euro (32.000.- EUR) darstellen, in gegenwärtiger Generalversammlung vertreten sind.

IV) Die Generalversammlung ist demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt wurde.

V) Nach Beratung fasst die Generalversammlung dann einstimmig folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst, das Geschäftsjahr zu ändern und demzufolge Artikel 14 der Satzung folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 14.** Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.»

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst, den Kommissar, EUROPEAN AUDIT, S.à r.l. durch Herrn Arjan Kirthi Singha, Chartered Accountant, geboren in Singapur am 7. November 1969, mit Geschäftsadresse 48, rue de Bragance, L-1255 Luxemburg, zu ersetzen.

Sein Mandat endet sofort nach der jährlichen Generalversammlung der Aktionäre, welche im Jahre 2008 abgehalten wird.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für geschlossen.

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache spricht und versteht, erklärt hiermit, dass auf Anfrage der erschienenen Personen die gegenwärtige Urkunde auf Englisch verfasst wurde, welcher eine deutsche Fassung folgt. Auf Anfrage derselben erschienenen Personen und im Falle von Abweichungen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, soll die englische Version vorherrschen.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Versammlungsrates gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: L. Benjamin, A. Coppede, Ch. Bauquel, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, vol. 143S, fol. 67, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 14. Juni 2004.

P. Frieders.

(048522.3/212/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2004.

**PESC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R. C. Luxembourg B 89.105.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2004.

P. Frieders.

(048525.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2004.

**RATANJA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.332.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2004*

Acceptation de la démission de Messieurs Norbert Schmitz et Jean-Marie Poos comme Administrateurs de Catégorie B et de Monsieur Bengt Gösta Stenvinkel comme Administrateur de Catégorie A. Décharge leur est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Peter Vansant, résidant au 37, avenue Grand-Duc Jean, à L-1842 Howald et Madame Ruth Donkersloot, résidant à 16, rue de la Fontaine, L-8058 Bertrange comme nouveaux Administrateurs de Catégorie B et Monsieur Bengt Anders Stenvinkel, résidant au 4, Tornebladrvay, S-392 93 Kalmar comme nouvel Administrateur de Catégorie A. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Acceptation de la démission de Monsieur Eric Herremans comme Commissaire aux Comptes. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de LUXOR AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social au 188, route d'Esch, à L-1471 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le siège social a été transféré au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

*Pour la société RATANJA S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00901. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(047898.3/1023/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

**CA.P.EQ. HP II S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 75.802.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03327, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

*Pour la société*

Signatures

(047842.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

**CA.P.EQ. HP I S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 75.801.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03316, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

*Pour la société*

Signature

(047844.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

**EURO TRUCK SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Container Terminal.  
R. C. Luxembourg B 101.241.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le deux juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

La société EURO TRUCK FINANCES S.A., ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 11 mai 2004, en voie de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations,

ici représentée par Monsieur Frédéric Collot, comptable, demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur,

agissant en vertu d'une procuration sous seing privée lui délivrée à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004,

laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telles qu'amendées ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de EURO TRUCK SERVICES, S.à r.l.

**Art. 3.**

La société a pour objet le transport routier, les services de transport de marchandises pour le compte d'autrui, la location de véhicules pour le transport routier de marchandises, la réparation et l'entretien de tous véhicules et pièces détachées et fournitures s'y rapportant, commissionnaire de transport et commissionnaire en douane.

Elle a aussi pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garantie ou autrement.

Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêt, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres ou brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Bettembourg.

Il pourra être transféré à l'intérieur de la commune du siège social par simple décision des associés.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

**Art. 7.**

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

**Art. 8.** Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés pour une durée indéterminée et peuvent à tout moment être révoqués par l'associé, tant que la société sera unipersonnelle, et par l'assemblée générale des associés, en cas de pluralité d'associés.

Les pouvoirs du gérant seront déterminés dans leur acte de nomination.

**Art. 11.** L'associé exerce les pouvoirs dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés dans les sociétés à responsabilité limitée.

Ses décisions sont constatées par des procès-verbaux signés par lui et établis sur un registre coté et paraphé ou feuillets mobiles, dans les mêmes conditions réglementaires que les procès-verbaux d'assemblées en cas de pluralité d'associés.

En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou par consultation écrite à la diligence de la gérance.

Une décision n'est valablement prise qu'après avoir été adoptée par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social.

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se finira le 31 décembre 2004.

**Art. 13.** Chaque année, au dernier jour de décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital, le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

**Art. 15.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par les gérants alors en fonction, sauf décision contraire du ou des associés statuant aux conditions des décisions ordinaires, lesquels désignent un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

**Art. 16.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, la comparante, représentée comme dit ci-avant, souscrit l'intégralité du capital comme suit:

La société EURO TRUCK FINANCES S.A. ....	500 parts
Total: .....	500 parts

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées, ce dont l'associée se donne quittance et décharge.

Le notaire instrumentant constate expressément que dès à présent la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il lui en a été justifié.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mises à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de mille euros (1.000,- EUR).

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Les statuts de la société ayant été arrêtés ainsi, l'associé préqualifié, représenté comme dit ci-avant, exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

1. Sont nommés gérants administratifs de la société pour une durée indéterminée, Monsieur Noël Vromman, né à Gomze-Andoumont (Belgique) le 25 décembre 1949, demeurant à F-57530 Ars Laquenexy, 8, rue Cécile Vecrin et Monsieur Jean-Claude Plâ, né à Corbeil-Essonnes (France) le 1<sup>er</sup> octobre 1960, demeurant à F-52200 Brennes, 5, rue du Val-lon.

2. Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée, Monsieur Gilbert Arbrun, né à Bettviller (France) le 26 août 1948, demeurant à F-57600 Forbach, 21, rue de Remsing.

La société est engagée par la signature conjointe d'un des gérants administratifs et du gérant technique.

3. Le siège social de la société est fixé à L-3225 Bettembourg, Container Terminal, Bâtiment CLB Services Techniques. Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en têtes des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: F. Collot, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2004, vol. 21CS, fol. 35, case 5. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 juin 2004.

P. Bettingen.

(048486.3/202/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juin 2004.

**PARK STREET VENTURE PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. AU CHAROLAIS, S.à r.l.).**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 31.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 11 juin 2004, réf. LSO-AR03315, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

V. Goy

Gérant

(047845.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

**LITHIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5686 Dalheim, 4, Peiteschbiërg.  
R. C. Luxembourg B 71.649.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2004, réf. LSO-AR04514, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2004.

Signature.

(047867.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**HENKEL RE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 50.690.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société HENKEL RE S.A.*

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(047871.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**POSTEN REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 54.905.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01654, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société POSTEN REINSURANCE S.A.*

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(047874.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**PRINTEMPS REASSURANCE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 33.692.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01657a, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société PRINTEMPS REASSURANCE*

SINSER (EUROPE) S.A.

Signature

(047876.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**TER BEKE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 40.550.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2004, réf. LSO-AR01659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société TER BEKE LUXEMBOURG S.A.*

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(047877.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**HERALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 25.868.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société HERALUX S.A.*

SINSER (EUROPE) S.A.

Signature

(047878.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**HOLMEN REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 35.147.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société HOLMEN REINSURANCE S.A.*

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(047881.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**SCEM REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 29.883.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2004, réf. LSO-AR02213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société SCEM REINSURANCE S.A.*

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(047882.3/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 6.307.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2004.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

J.-P. Putz / M. Revelant

*Attaché de direction / Conseiller principal*

(047885.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**FALCO HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.  
R. C. Luxembourg B 55.042.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2004, réf. LSO-AR03940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(047908.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**VINCEDOR S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 42.339.

Le domicile de la société anonyme VINCEDOR S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Les administrateurs, Messieurs:

- Norbert Schmitz
- Jean Bintner
- et la société S.G.A. SERVICES S.A.

ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans ont remis leur démission.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2004, réf. LSO-AR00922. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047899.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2004.

---

**IMVO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 61.121.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 27 août 2004 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03626/534/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 57.789.

## The ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders of ACM U.S. REAL ESTATE INVESTMENT FUND will be held on Wednesday August 25, 2004 at 11.00 a.m. (local time) at the offices of ACM GLOBAL INVESTOR SERVICES S.A., 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg for the following purposes:

*Agenda:*

1. To approve the auditor's report and audited financial statements for the fiscal year ended February 29, 2004.
2. To approve the annual report of the Fund for the fiscal year ended February 29, 2004.
3. To discharge the Directors with respect to the performance of their duties during the fiscal year ended February 29, 2004.
4. To elect the following persons as Directors, each to hold office until the next Annual General Meeting of Shareholders and until his or her successor is duly elected and qualified:
  - Geoffrey Hyde
  - Yves Prussen
  - Kurt Schoknecht
5. To appoint ERNST & YOUNG, Luxembourg, as independent auditors of the Fund for the forthcoming fiscal year.
6. To transact such other business as may properly come before the meeting.

Only shareholders of record at the close of business on Friday, August 20, 2004, are entitled to notice of, and to vote at, the Annual General Meeting of Shareholders and at any adjournments thereof.

Resolutions in respect of the items contained in the agenda relating to the Annual General Meeting will require no quorum and will be taken upon the majority of the votes expressed by the shareholders present at the meeting or represented by proxy.

August 2, 2004.

I (03781/755/28)

By order of the Board of Directors.

---



**D.D.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 23.454.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 18 août 2004 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

II (03455/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MARNATMAJ HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 45.436.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 24 août 2004 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 24 juin 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03465/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HOLDING DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 29.346.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 août 2004 à 16.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (03550/520/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTEREAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 30.540.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 août 2004 à 15.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (03551/520/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DELAGE HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 72.487.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juillet 2004, l'Assemblée n'a pas pu prendre de décisions en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à la

**DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le mardi 24 août 2004 à 10.30 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
2. Divers.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

II (03585/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HEVEA HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 59.910.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juillet 2004, l'Assemblée n'a pas pu prendre de décisions en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à la

**DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le mardi 24 août 2004 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
2. Divers.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

II (03586/000/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FINANCIERE TIARA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 35.205.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 16 août 2004 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03647/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LUX WEB VENTURES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.475.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 25 août 2004 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 25 juin 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03609/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PARINFIN, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 61.154.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 18 août 2004 à 15.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03623/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EURO.M.INVEST, Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 50.170.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 18 août 2004 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (03624/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**H.R.O., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 61.630.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 18 août 2004 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Divers.

II (03625/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ALDINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 44.928.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 16 août 2004 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Acceptation de la démission de tous les Administrateurs et du Commissaire aux Comptes et nomination de leurs remplaçants
2. Décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2004 à la date de la présente Assemblée
3. Transfert du siège social
4. Divers

II (03648/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**LOVEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 22.744.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 16 août 2004 à 15.00 heures, au siège social, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

II (03649/000/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**PPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.094.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 16 août 2004 à 15.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
9. Divers

II (03652/000/22)

*Le Conseil d'Administration.*

**CHIMPEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 32.777.

Les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 août 2004 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03650/000/20)

*Le Conseil d'Administration.***NATAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 38.894.

Les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 17 août 2004 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

II (03651/000/21)

*Le Conseil d'Administration.***WAGRAM FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 62.442.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 août 2004 à 13.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (03693/817/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**CHARBURN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 25.184.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 16 août 2004 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 mars 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2004.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (03653/1023/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**L.T.T. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 67.920.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le 16 août 2004 à 14.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Réélections statutaires
6. Divers.

II (03690/520/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERNATIONAL PLANNING INSTITUTE HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 13.563.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 16 août 2004 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire à la liquidation.
2. Décharge à donner au liquidateur, au commissaire à la liquidation et aux administrateurs.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.

II (03710/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SPORTS GROUP DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 59.579.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 août 2004 à 13.30 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,

- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (03725/755/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**M.C.F. PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 75.848.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 18 août 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03691/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RIVE INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 60.524.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 17 août 2004 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (03712/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EURO TECHNO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 75.840.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 17 août 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (03692/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RIVE INVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 60.524.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 17 août 2004 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (03694/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TIGONI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen , 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 32.924.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE REPORTEE**

qui aura lieu mercredi 18 août 2004 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (03727/1267/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EUROCOOL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 75.712.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 août 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (03738/817/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---